

Brèves Matinales

Ce document est un condensé de la presse nationale et internationale, il ne reflète en aucun cas le point de vue du Centre Carter. La sélection d'articles présentée n'a pas vocation à être exhaustive.

Brèves Matinales - lundi 23 janvier 2023

SOMMAIRE

- RDC : la CENI prolonge de 25 jours l'enrôlement des électeurs
- Denis Mukwege exhorte l'ONU à renforcer l'équipe d'experts médico-légaux pour exhumer les fosses communes liées aux crimes en RDC
- RDC : adoption du projet d'ordonnance loi portant autorisation de ratification du traité de l'organisation internationale pour le bambou et le rotin
- Nord-Kivu : l'aide du gouvernement n'arrive plus aux milliers de déplacés de Rutshuru
- RDC : Félix Tshisekedi tient à l'accélération de la mise en œuvre du PDL-145T cette année
- RDC : L'influent conseiller de Félix Tshisekedi, Fortunat Biselele transféré à la prison de Makala
- Cabinet présidentiel : restructuration politique ou réduction du train de vie des institutions ?
- RDC : les raisons de la visite du Pape
- Menaces d'un « attentat » en Ituri : Mesures de sécurité renforcées à l'aéroport de Bunia

- **DROITS HUMAINS**

RDC : la CENI prolonge de 25 jours l'enrôlement des électeurs

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a décidé, le dimanche 22 janvier de prolonger de 25 jours l'opération de révision du fichier électoral dans la première aire opérationnelle, qui devrait se clôturer le 23 janvier. Ces opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs avaient démarré le 24 décembre 2022 dans les provinces suivantes : Kongo-Central, Kinshasa, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Equateur, Mongala, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et Tshuapa. L'objectif de cette période de récupération, selon le communiqué publié par la CENI, est de permettre à toute la population en droit de voter d'être en possession de la nouvelle carte d'électeur. «Après évaluation de cette opération, la CENI, par sa décision n° 001/CENI/AP/2023 du 22 janvier 2023 accorde une période de récupération de vingt-cinq jours, allant du 24 janvier au 17 février 2023. Cette décision se justifie, d'une part, par le fait que certains Centres d'inscription de cette aire opérationnelle n'ont pas fonctionné de manière régulière et d'autre part, par la nécessité pour tous les Congolais remplissant les conditions requises de jouir de la qualité d'électeur et de figurer sur la liste électorale », indique le communiqué de la CENI.

Denis Mukwege exhorte l'ONU à renforcer l'équipe d'experts médico-légaux pour exhumer les fosses communes liées aux crimes en RDC

Le Prix Nobel de la paix, Denis Mukwege a condamné les nouveaux massacres de masse perpétrés en mi-janvier par les miliciens de la CODECO en Ituri, une province sous état de siège depuis plus de 20 mois. La réaction du fondateur de PANZI fait suite à la découverte récente de près 50 corps enterrés dans des fosses communes dans le village de Nyamamba à 18 Kilomètres de Tchomia à l'Est de Bunia dans le territoire de Djugu. « Les corps de civils, dont des femmes et des enfants, retrouvés dans trois fosses communes de Nyamamba et dans une fosse à Mbogi, alourdissent le bilan humain, déjà tragique, des violences de groupes armés dans la région », a laissé entendre Denis Mukwege qui a en même temps, fustigé la détérioration de la situation sécuritaire entraînant une aggravation de la situation humanitaire dans la province de l'Ituri, où le nombre de personnes déplacées s'élève à plus de 1.5 million.

RDC : adoption du projet d'ordonnance loi portant autorisation de ratification du traité de l'organisation internationale pour le bambou et le rotin

Désiré M'zinga Birihanze, ministre de l'Agriculture a soumis au conseil pour examen et adoption le projet d'ordonnance loi portant autorisation de ratification par la République Démocratique du Congo du traité de l'organisation internationale pour le Bambou et le Rotin (INBAR). Bien avant l'adoption de ce texte, il a rappelé que le traité sur le bambou et le rotin reconnaît que le bambou et le rotin constituent d'importants produits forestiers non ligneux qui peuvent contribuer considérablement au développement économique et social des zones rurales. *"La République Démocratique du Congo a acquis le statut d'État observateur à l'organisation internationale pour le bambou et le rotin depuis le 22 octobre 2021. Le projet d'ordonnance loi présenté vise donc à finaliser le processus d'adhésion au traité et permettre à la République d'acquérir le statut d'État membre"*, dit le compte rendu de la 83e réunion du conseil des ministres tenue vendredi 20 janvier 2023.

- **DROITS DES FEMMES**

Nord-Kivu : l'aide du gouvernement n'arrive plus aux milliers de déplacés de Rutshuru

L'aide alimentaire du gouvernement n'arrive plus aux milliers des déplacés de guerre de Rutshuru vivant dans plusieurs sites, dans le territoire de Nyiragongo, à plus de 10 kilomètres de la ville de Gom. Dans le site de Buvira, qui héberge près de 2500 familles, la dernière assistance du gouvernement remonte à octobre 2022 ; alors que plusieurs autres ménages

continuent d'arriver, fuyant les atrocités dans la région de Rutshuru. Ces déplacés affirment avoir atteint la limite de leur patience. « On n'en peut plus. Je pense que, nous n'allons plus rester longtemps ici. Ça fait quatre mois depuis que le gouvernement nous a donné de la nourriture. Nous enterrons nos enfants à la cause de la famine. Les femmes enceintes manquent de quoi mettre sous la dent et meurent. Beaucoup de gens vont chercher à manger dans la brousse », a déploré l'un des déplacés, Jean-Baptiste Ntezimana

Emission « ça nous concerne » : Rôles et responsabilité des partis politiques pour une participation massive des femmes aux prochaines élections

La République Démocratique du Congo s'apprête à affronter les élections au cours de l'an 2023 ; l'année au cours de laquelle la population va devoir se choisir des nouveaux dirigeants à tous les niveaux. Avec ces scrutins qui pointent à l'horizon l'espoir est permis pour sortir le pays du gouffre. C'est dans ce cadre que la commission électorale Nationale Indépendante CENI venait de lancer les opérations de la révision du Fichier électoral sur toute l'étendue du territoire national. Cette structure d'appui à la démocratie appelle la communauté à s'enrôler massivement pour avoir la chance d'avoir plusieurs sièges. Entre-temps, la promotion des femmes dans la gestion publique dépend encore de la volonté des regroupements et partis politiques en majorité dirigés par des hommes. Bien que la constitution à son article 14 prône l'égalité des chances homme-femme, le nombre de femmes occupant des postes de décisions au sein des partis politiques minime. L'alignement massif des femmes sur les listes des candidats par des cadres fédéraux et autres décideurs des partis politiques aidera à surmonter ces défis. Lors des élections de décembre 2018, "seules 11,6 % de femmes ont été alignées aux législatives nationales sur les 15229 candidats contre 88,4% d'hommes", selon le rapport de l'ONG Observatoire de la parité, OP. Sur les 500 sièges à pourvoir, seules 10% de femmes ont été élues en 2019. D'où, la nécessité d'une forte sensibilisation pour que les partis politiques sensibilisent les femmes à aller s'enrôler afin de voter pour les autres femmes.

- **SITUATION POLITIQUE**

RDC : Félix Tshisekedi tient à l'accélération de la mise en œuvre du PDL-145T cette année

Prenant part à la 83e réunion du conseil des ministres depuis son bureau de l'ambassade de la RDC en Belgique, le Chef de l'État Félix Tshisekedi est revenu sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du programme de développement local des 145 territoires au cours de cette nouvelle année 2023. Pour Félix Tshisekedi, rien ne peut plus bloquer l'avancement de ce projet d'autant plus qu'il a déjà procédé à la signature de l'ordonnance fixant le cadre institutionnel au programme de développement local des 145 territoires." *Le Chef de l'État a rappelé sa détermination de voir le peuple constater au cours de cette année 2023 une accélération dans la*

mise en œuvre du PDL-145T. À cet effet, l'ordonnance n°23/003 du 12 janvier 2023 portant création, organisation et fonctionnement du cadre institutionnel de la mise en œuvre, du suivi évaluation du PDL-145T étant promulguée plus rien ne devrait empêcher la mise en œuvre de cet ambitieux programme qui apportera une diversité des solutions aux problèmes de nos populations", a-t-il rappelé dans le compte rendu de la réunion fait par le porte-parole du gouvernement Patrick Muyaya vendredi 20 janvier 2023.

RDC: les raisons de la visite du Pape

Le pape François sera en visite en RDC du 31 janvier au 3 février prochains. A l'occasion, ACTUALITE.CD a réalisé des entretiens avec quelques personnalités. Cette semaine, la rédaction vous propose l'essentiel de l'interview accordée par le nonce apostolique, Mgr Ettore Balestrero. Il répond ici à la question : *Pourquoi le pape s'est décidé à venir maintenant alors que cela faisait 38 ans qu'un souverain pontife n'était pas venu au Congo ?*

« C'est justement parce qu'un pape n'était pas venu depuis 38 ans. Le Congo est le pays avec le plus grand nombre de catholiques en Afrique, autour de 45 millions de fidèles. C'est le 7e, je crois, au niveau mondial. C'est un pays qui a un lien fort avec l'Église, le premier évêque de l'Afrique noire était originaire du Congo, même si les frontières ne sont pas les mêmes qu'aujourd'hui ». Sous-continent, la RDC présente le tableau complet des problématiques au cœur des préoccupations du souverain pontife. « Le Congo est aussi un pays synthèse où l'on retrouve tous les sujets qui sont chers au cœur du Pape : l'évangélisation, le dialogue interreligieux, la paix, la protection de l'environnement, les questions migratoires, la lutte contre la corruption, la pauvreté. Toutes ces questions ont élu domicile ici ».

RDC : L'influent conseiller de Félix Tshisekedi, Fortunat Biselele transféré à la prison de Makala

Fortunat Biselele va passer, ce vendredi 20 janvier, sa première nuit à la prison centrale de Makala. L'influent ex-Conseiller privé du Chef de l'État, Fortunat Biselele, a été conduit ce vendredi sous bonne escorte au parquet de Kinshasa, en République démocratique du Congo, 5 jours après avoir été débarqué du cabinet du président Félix Tshisekedi où il jouait un rôle stratégique. Selon plusieurs sources officielles, M. Biselele était interpellé depuis le 14 janvier, pour des raisons d'enquête. Les motifs ayant conduit à cette interpellation n'ont jamais été révélés par les officiels. Réputé proche et influent auprès du président de la République, plusieurs médias locaux et étrangers ont fait état des soupçons de connivence avec un pays voisin, le Rwanda, qui soutient le groupe terroriste Mouvement du 23 mars (M23). Des sources ont aussi indiqué, à l'ACP, que l'ex-Conseiller détenait aussi un passeport rwandais en cours de validité.

Cabinet présidentiel : restructuration politique ou réduction du train de vie des institutions ?

Le dimanche 15 janvier, une communication importante de la présidence est annoncée, comme il en est de coutume au Congo, à des heures tardives, sur les ondes de la RTNC. Il s'agira, finalement, non de l'annonce du nouveau gouvernement tant attendu, ni d'un message de condoléances du Président Félix Tshisekedi après l'attentat de Kasindi, mais d'un remaniement du cabinet présidentiel. Quelles leçons pouvons-nous en tirer ? La plus grande nouvelle de ce remaniement est sans doute la mise à l'écart du puissant conseiller privé du chef de l'État, Fortunat Biselele, alias « Bifort ». Ce dernier, qui était récemment intervenu dans une « chronique » du journaliste Alain Foka sur sa page YouTube privée, serait sur la sellette depuis plusieurs mois. En effet, cet homme, décrit comme un pilier important des relations entre le Rwanda et la RDC, se serait fait limoger à la suite de la dégradation des relations entre ces deux pays, et ce, après qu'il a été auditionné par l'Agence nationale de renseignements (ANR).

Autour du président Tshisekedi, l'on constate que dans les guerres de palais auxquelles des personnalités comme Vital Kamerhe et François Beya ont été mises de côté, le directeur de l'ANR, Jean-Hervé Mbelu Biosha, semble avoir joué un rôle clé. La mise à l'écart de Biselele renforce donc la probabilité de la montée en puissance de Mbelu Biosha.

Quoiqu'il en soit, le remaniement du cabinet du président de la République représente, comme celui du gouvernement à venir, un repositionnement en cette année électorale plus qu'un véritable changement structurel. Ainsi, certaines critiques légitimes des structures autour du président demeurent, notamment en ce qui concerne le grand nombre d'agences spécialisées créées sous Tshisekedi et le rapport ambigu entre leurs fonctions et celles des différents ministères gouvernementaux.

- **SECURITE**

Menaces d'un « attentat » en Ituri : Mesures de sécurité renforcées à l'aéroport de Bunia

Les mesures de sécurité sont renforcées à l'aéroport de Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri. Depuis samedi 21 janvier, l'armée a renforcé son dispositif de sécurité et les militaires placés à l'entrée du site filtrent et fouillent minutieusement toute personne, de même que les véhicules entrant dans l'enceinte aéroportuaire, a-t-on appris des sources sur place. Bagages, sacs à mains sont inspectés. La fouille corporelle est de rigueur et l'identité des usagers est scrupuleusement vérifiée avant tout accès au site. Les humanitaires et le personnel de la MONUSCO sont soumis aux mêmes vérifications de sécurité. Ces mesures ont été instruites par le gouverneur militaire en raison de l'infiltration supposée d'éléments de groupes armés dans la ville, rapportent les sources sécuritaires, qui précisent que ces éléments chercheraient à placer des explosifs à certains endroits tels que des églises ou des hôtels où des menaces du genre ont déjà été identifiées par les services de sécurité.

Équipe de la Maison des Droits de l'Homme du Centre Carter Pour nous contacter directement infomdhcongo@cartercenter.org
<https://vlfcongo.org/> www.cartercenter.org
(+243) 81 709 83 29 372, Av. Colonel Mondjiba, Concession Immotex Bâtiment 9B C/ Ngaliema, Kinshasa